

X 17.136.3

2191

7737

924

10 AOUT 1952

I
PL/SD

Monsieur le Secrétaire Général,

A mon retour de vacances je prends connaissance de votre lettre du 18 juillet à laquelle mes collaborateurs n'avaient pas répondu parce qu'ils pensaient que nous ne possédions plus d'exemplaire de l'article qui vous intéresse.

J'ai pu mettre la main sur 1 exemplaire qui restait chez moi et que je ne voulais pas distribuer, le drapeau de la République Fédérale d'Allemagne étant mal représenté. Je vous prie donc de considérer la feuille intercalaire comme un rectificatif.

Je dois ajouter que depuis que j'ai fait cette étude, la situation a évolué et que l'opposition des Turcs à la présence d'une croix sur le drapeau m'oblige en ce moment à considérer une proposition entièrement nouvelle que je compte soumettre à la prochaine réunion de la Commission du Règlement de l'Assemblée Consultative.

Veuillez croire, Monsieur le Secrétaire Général, à mes sentiments les plus distingués.

Paul M.G. LEVY
Directeur de l'Information

Monsieur Marcel Meris
Secrétaire Général de la
Chambre des Députés
LUXEMBOURG.